

VERS UNE NOUVELLE NORMALITÉ: LES JEUNES À L'ŒUVRE POUR FAIRE AVANCER LA SANTÉ SEXUELLE ET REPRODUCTIVE

Résumé Analytique

Ce projet émane du projet Youth Investment, Engagement, and Leadership Development (YIELD) qui s'appuie sur le Comité de pilotage composé de la Fondation Bill & Melinda Gates, de la Fondation David et Lucile Packard, de la Summit Foundation, et de la Fondation William and Flora Hewlett. Pour en savoir plus, visitez le site yieldproject.org.

INTRODUCTION

Les jeunes veulent et méritent de pouvoir prendre des décisions concernant leur corps, leur vie et leur avenir.

À l'heure actuelle, la plus importante de génération de jeunes de l'histoire arrive à l'âge de procréer. Les adolescents et les jeunes ont besoin d'informations sur la santé et sur leurs droits. Il leur faut aussi des outils et un appui pour les aider à décider au mieux pour eux-mêmes et compte tenu de leur situation.

Pour ce faire, les jeunes doivent prendre part à, et diriger chaque étape de la programmation sur la santé et les droits sexuels et reproductifs des adolescents et des jeunes - de la phase de conceptualisation à celle de la mise en œuvre.

La santé et les droits sexuels et reproductifs des adolescents et des jeunes doivent passer du statut de thématique consacrée aux jeunes à celui de domaine impliquant les jeunes à part entière.

Les jeunes sont non seulement les plus indiqués pour parler de leur expérience mais ils ont aussi les capacités requises et sont suffisamment créatifs pour contribuer au changement social. Ils apportent leur point de vue unique et ô combien précieux, des moyens et des solutions pour accompagner les efforts déployés en faveur de la santé et des droits sexuels et reproductifs des jeunes. Pour accélérer les progrès escomptés - notamment les Objectifs de développement durable, il convient d'exploiter ce potentiel considérable en permettant

aux jeunes de participer pleinement à ce processus. Selon nos constatations, lorsque les jeunes sont véritablement impliqués dans la définition et la mise en œuvre de solutions relatives à la santé et aux droits sexuels et reproductifs, et quand les adultes travaillent à leur côté, les programmes sont plus efficaces et les jeunes s'engagent sur la voie d'un leadership pouvant durer toute leur vie.

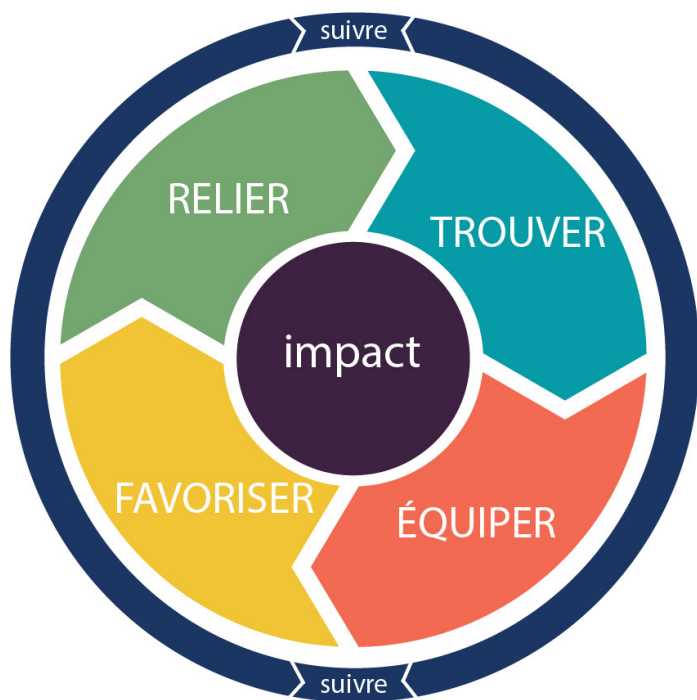
POURQUOI CE RAPPORT?

Les initiatives portant sur la santé et les droits sexuels et reproductifs émanant des jeunes ou impliquant des jeunes sont diverses, passionnantes, relativement nouvelles—tout en étant fragmentées et mal documentées. Il faut donc une vision partagée et une coordination pour une collaboration systématique avec les jeunes en tant que partenaires et leaders.

Ce rapport fait la synthèse des données probantes issues du terrain, à l'échelle mondiale sur : la manière de concrétiser la participation des jeunes, ce que cela permet et ce qu'il faut pour s'améliorer. Que vous soyez un jeune défenseur, praticien, chercheur ou bailleur de fonds, et quel que soit le degré de mobilisation des jeunes au sein de votre organisation, ces conclusions et recommandations donnent des orientations claires pour faire en sorte que la participation et le leadership des jeunes passent à l'étape suivante.

Résultats & Recommandations

SCHÉMA DU PROCESSUS DE PARTICIPATION DES JEUNES



TROUVER: Identifier et mobiliser les jeunes dans toute leur diversité, en tant que participants aux efforts relatifs à la santé et aux droits sexuels et reproductifs dans l'ensemble de l'écosystème;

ÉQUIPER: Assurer des formations pour renforcer les connaissances, les compétences et les capacités des jeunes;

FAVORISER: Créer les conditions pour que les jeunes puissent agir et véritablement contribuer aux efforts relatifs à la santé et aux droits sexuels et reproductifs;

RELIER: Créer des réseaux et des parcours permettant aux jeunes d'entrer dans le cycle YIELD et de murir et évoluer en participant à des cycles successifs au lieu d'en sortir totalement sous prétexte qu'ils ont atteint un certain âge;

SUIVRE: Développer et mettre en œuvre le suivi et les stratégies d'évaluation qui documentent les résultats de la participation des jeunes à différents niveaux.

TROUVER ET MOBILISER LES JEUNES

De Jamtara à Jackson, les programmes consacrés à la santé et aux droits sexuels et reproductifs des jeunes sont confrontés à des difficultés pour ce qui est du recrutement des jeunes en dehors d'une petite élite—généralement instruite, vivant en milieu urbain, et issues d'une classe sociale aisée. Cela exclut de fait un nombre considérable de jeunes qui sont pourtant prêts à agir. Le recrutement délibéré de jeunes leaders au sein des communautés défavorisées s'impose de toute urgence pour élargir la participation et les bienfaits de la santé et des droits sexuels et reproductifs des jeunes.

“Pour mobiliser des jeunes issus de milieux divers, il faut sortir de la capitale et de sa zone de confort. Il n'y a pas d'égalité des chances, ce sont toujours les mêmes jeunes qui bénéficient de perspectives intéressantes. Nous allons délibérément au lieu de nulle part, en quête d'efforts locaux et où des changements majeurs se produisent et

sont possibles. Nous échouons beaucoup, mais nous devons continuer d'essayer.”

*(jeune répondante,
organisation internationale au service des jeunes)*

Recommandations

- Recourir à des stratégies de recrutement ciblées, alimentées par les connaissances et l'engagement à l'échelle locale, afin de mobiliser des jeunes issus de milieux divers, en donnant la priorité aux plus marginalisés.
- Mobiliser les sentinelles et en faire des parties prenantes engagées en faveur des bienfaits individuels, familiaux et communautaires de la participation des jeunes.
- Élargir les partenariats des jeunes au-delà du secteur de la santé et des droits sexuels et reproductifs pour lancer jeunes défenseurs venus de secteurs divers.

ÉQUIPER & FORMER LES JEUNES

Pour que les jeunes partenaires des programmes de santé et de droits sexuels et reproductifs puissent apprendre, partager et évoluer, il faut que les formations aient lieu dans un cadre favorable. Elles doivent promouvoir le respect mutuel, l'inclusion, la tolérance et la collaboration. Elles doivent se tenir dans des espaces sûrs du point de vue physique et émotionnel—surtout pour les jeunes issus de milieux défavorisés.

La mise à disposition de moyens dont les jeunes ont besoin pour leur permettre de participer et d'agir en qualité de leaders va bien au-delà de la santé et des droits sexuels et reproductifs. Une bonne formation renforce la confiance en soi, précise les valeurs personnelles, développe l'empathie et la pensée critique. Les jeunes leaders veulent également et ont besoin de compétences en gestion, en réseautage et en plaidoyer pour promouvoir leurs contributions à la santé et aux droits sexuels et reproductifs et les propulser dans une mobilisation civique pérenne.

“Mon expérience de jeune volontaire a changé le cours de ma carrière. Je faisais des études d'économie avec une option en finances, mais après avoir dirigé le Rwanda Youth Action Movement, je me suis passionnée pour la santé et les droits sexuels et reproductifs, en particulier pour les filles et les jeunes femmes. Alors, j'ai poursuivi mes études avec un master en droits humains et genre et je travaille au sein du mouvement depuis lors.”

(ancienne leader d'association de jeune, Rwanda)

Recommandations

- Fournir des contenus flexibles pour que les expériences, les intérêts et les besoins des jeunes guident la prestation de services - et créent des possibilités de développement de contenu, dans le cadre de collaborations.
- Utiliser la formation participative pour offrir des contenus constants et à composantes multiples de manière à renforcer les compétences des jeunes au fur et à mesure que leurs capacités évoluent, et pour leur permettre d'enseigner leurs connaissances à autrui.
- Tirer parti des différentes tribunes pour partager et échanger les outils de formation et les approches existantes qui ont fait leur preuve.

CRÉER DES ENVIRONNEMENTS FAVORABLES AU DÉVELOPPEMENT DES CAPACITÉS DES JEUNES

Quelle que soient ses qualités, la formation individuelle la plus holistique a aussi ses limites. Les jeunes et les adultes qui travaillent avec eux doivent également affronter les politiques, les pratiques, les normes et les croyances ainsi que les structures et les systèmes qui façonnent—et limitent—la participation et le leadership des jeunes en matière de santé et de droits sexuels et reproductifs.

Bon nombre des jeunes répondants ont signalé qu'ils avaient subi l'âgisme, la stigmatisation et l'importance exagérée accordée aux symboles, lorsqu'ils ont travaillé avec d'autres générations. Ils ont également évoqué le caractère injuste de leur rémunération, et le fait de ne pas être suffisamment soutenus dans leur travail, ce qui conduit au surmenage.

DÉVELOPPER LES CAPACITÉS DES JEUNES GRÂCE À UN FINANCEMENT D'APPUI

Les parties prenantes ont cité les comportements des bailleurs de fonds qui sapent l'évolution du leadership des jeunes: les financements sont de courte durée, l'assistance technique est limitée, le suivi et l'évaluation sont trop onéreux.

Recommandations

Financer les efforts dirigés par les jeunes de manière à en maximiser l'efficacité. Concrètement, il s'agirait:

- D'instaurer des cycles de programme plus longs et/ou de soutien au fonctionnement général
- De s'ouvrir à la flexibilité
- De mettre en place une assistance technique
- D'établir des financements consacrés au suivi et à l'évaluation, à la documentation et à la diffusion

Recommandations

- Généraliser la participation et le leadership des jeunes au sein des organismes et des secteurs des parties prenantes engagées en faveur de l'amélioration de la santé et des droits sexuels et reproductifs. Cela pourrait se faire par le biais d'une formation de l'ensemble du personnel pour promouvoir les partenariats jeunes-adultes, et en ayant recours aux quotas de représentation des jeunes dans la gouvernance et dans les différents départements et programmes.
- Veiller à ce que les jeunes participants et leaders aient constamment accès aux parrains et à l'accompagnement professionnel.
- Rémunérer les jeunes de manière équitable, en leur accordant une allocation ou un salaire, en contrepartie de leur temps et de leurs contributions.

AIDER LES JEUNES À ENVISAGER LA SUITE

Les jeunes ont fait part de deux frustrations concernant leur rôle dans la santé et les droits sexuels et reproductifs: 1) en tant que jeunes, la difficulté à évoluer vers de nouvelles perspectives et assumer des transitions professionnelles, et 2) une fois qu'ils « prennent de l'âge », la perte du soutien. Cela entraîne des difficultés en termes de fidélisation des jeunes talents et d'appui au développement professionnel des jeunes.

“Beaucoup d'entre nous subissent le passage des possibilités ouvertes aux «jeunes» à des chances limitées après l'âge de 30 ans. Il faudrait que plus d'options nous soient proposées pour nous aider surmonter cette période dès lors que nous assumons des fonctions professionnelles à des niveaux supérieurs.”

(Jeune répondant, Sri Lanka)

Recommandations

- Lancer la mobilisation des jeunes plus tôt pour constamment nourrir le vivier de nouveaux jeunes leaders. De même, créer des parcours au sein des différentes initiatives afin que les jeunes développent leurs connaissances, leurs compétences et leur expérience—ce qui leur permettra de passer à des postes aux responsabilités et à l'influence croissantes.

- Mettre en place des réseaux formels de pairs et de professionnels pour appuyer et suivre les jeunes participants à la fois pendant et après leurs expériences programmatiques.
- Mettre en relation et soutenir les groupes de jeunes leaders—dans les différents secteurs—pour promouvoir la solidarité, les boucles de rétroaction et l'action collective aux niveaux local, infranational, national et international.

SUIVRE L'IMPACT DE LA PARTICIPATION DES JEUNES

Les praticiens de la santé et des droits sexuels et reproductifs constatent les impacts des contributions des jeunes sur le terrain. Or, les approches actuelles en matière de suivi et d'évaluation ne permettent de recueillir qu'une partie des résultats multidimensionnels. Cette absence de données probantes constitue un frein pour le terrain et un des principaux obstacles à l'accroissement des investissements.

La rareté des ressources dédiées, l'accès limité à la recherche, et les définitions contradictoires du succès sont autant d'obstacles à un S&E solides. En outre, les quelques rares organisations dotées de compétences en suivi et évaluation sont trop déconnectées pour partager les meilleures pratiques, ce qui contraint chaque institution à réinventer la roue.

Recommandations

- S'appuyer sur et créer des communautés de pratique rassemblant diverses parties prenantes pour échanger sur les apprentissages actuels et coordonner l'action autour d'objectifs, de méthodologies et d'indicateurs communs.
- Tirer parti de l'expertise en sciences sociales tirée de la santé et les droits sexuels et reproductifs et au-delà pour favoriser de véritables partenariats authentiques bidirectionnels de recherches-pratiques. De telles collaborations renforcent les capacités en recherche des organisations d'exécution, tout en procédant à de meilleures évaluations externes.
- Mobiliser les contributions uniques des jeunes pour générer des données probantes, tout en garantissant une formation, un soutien et des protections adaptés.

CONCLUSION

Il est temps de consolider la participation et le développement du leadership des adolescents et des jeunes. Les jeunes peuvent et doivent jouer un rôle dans tous les aspects des efforts relatifs à la santé et aux droits sexuels et reproductifs qui les concernent. Il en va en effet de leur droit mais aussi de l'amélioration de la qualité et de la réactivité des programmes de santé.

NOUS LANÇONS UN APPEL AUX PARTIES PRENANTES SPÉCIALISTES DE LA SANTÉ ET DES DROITS SEXUELS ET REPRODUCTIFS AFIN QU'ELLES:

1. **Travaillent avec les jeunes en tant que partenaires.** Elles doivent tirer parti de leurs idées et de leurs expériences, et travailler à leur côté pour atteindre leurs objectifs en matière de santé et de droits sexuels et reproductifs et au-delà.
2. **Collaborent avec d'autres groupes/entités pour faire progresser la participation et le leadership des jeunes dans la santé et les droits sexuels et reproductifs.** Elles doivent se coordonner pour limiter la fragmentation du secteur et partager les apprentissages.
3. **Établissent une vision partagée.** Elles doivent travailler avec les jeunes pour créer un agenda commun en la matière. Il s'agit d'intégrer des jalons mesurables, des mécanismes de responsabilisation, et d'octroyer des moyens pour la mise en œuvre.

Pour que les programmes de santé et droits sexuels et reproductifs soient un succès et pour que les jeunes, au cœur de ces programmes, réalisent pleinement leur potentiel, il faut impérativement investir davantage et mieux, en faveur de la participation et du leadership des adolescents et des jeunes.